

# La Gazette de Sorel

Journal Bi-Hebdomadaire Politique, Commercial, Agricole et Littéraire

G. I. BARTHE, Propriétaire et Rédacteur

Publié dans les intérêts du District de Richelieu.

Jos. CHENEVERT, Imprimeur.

## UNE COURSE CRIMINELLE.

Une notable partie de la population des Etats Unis a été atteinte de folie, ces derniers jours, à propos d'une lutte de vitesse entre les steamers *Lee* et *Natchez*. Il s'agissait de savoir lequel de ces deux navires franchirait plus rapidement la distance qui sépare la Nouvelle Orléans de Saint Louis.

Le jour du départ, qui était jeudi de la semaine dernière, la reconstruction et tout ce qui s'en suit était le dernier des soucis des habitants de la Nouvelle Orléans. Une foule immense, dit l'*Epoque*, surexcitée de tout âge, de tout sexe et de toute couleur, se pressait, se bousculait, avec des cris, des exclamations, des hurlements forcés, pour assister à un de ces grands spectacles qui font époque dans l'histoire du genre humain.

En vérité, dit plus loin le même journal, ont est pris de dégoût quand on assiste à un spectacle aussi humiliant que celui qui vient d'être donné par notre population à propos de quelque chose d'aussi idiot, disons le mot, d'aussi criminel qu'une course à toute vapeur sur un fleuve qui a déjà charrié tant de cadavre, immolés à ces sinistres rivalités de métier. Comment! Voilà des gens qui exposent de gaieté de cœur une centaine d'hommes à sauter en l'air, à être échaudés ou brûlés vifs, et on les contemple, et on les encourage, et on les applaudit, et la presse publie des *extras* annonçant les différentes phases de cette funèbre lutte — et les magistrats eux-mêmes, qui dans tout autre pays civilisés déferaient aux tribunaux ces *sportsmen* d'un nouveau genre — engagés des paris sur ce *steplechase* meurtrier — et des femmes, des enfants même se passionnent et s'exaltent à un spectacle qui serait au suprême degré ridicule s'il n'était encore plus profondément immoral et odieux!

Des dépêches d'Helena, de Memphis de Louisville, Cincinnati, de Cairo, de partout, ont tenu heure par heure le monde au courant de la position respective des deux navires concurrents.

Le dernier télégramme, daté de St. Louis, a annoncé que le *Robert Lee* était arrivé le 4 juillet, à onze heures 25 minutes du matin, ayant fait le trajet en trois jours, 18 heures, 14 minutes. C'est la traversée la plus rapide qui est jamais été effectuée. Le *Natchez*, retenu par le brouillard au-dessous de Grand Tower, à 120 milles de St. Louis, n'était pas encore arrivé à six heures du soir.

Les paris à l'occasion de cette course se sont élevés paraît-il, à plus d'un million de dollars. Pour notre part, nous sommes aussi surpris que satisfaits que cette extravagance n'ait abouti à l'explosion d'aucun des deux steamers qui y étaient engagés, et nous faisons des vœux pour que l'autorité empêche l'avenir des jeux qui sans avoir l'ombre d'utilité mettent en danger des centaines de vies humaines. — *Courrier des Etats-Unis*.

## CORRESPONDANCE.

Depart du Rev. M. Plinguet.

M. le Rédacteur,  
Le 13 juillet sera un jour à triste souvenir pour la petite paroisse de l'île Dupas. De bonne heure la population, portant l'expression de la tristesse, se rendait en foule à l'église, pour entendre une dernière fois son pasteur cheri, partant pour visiter l'Europe et les lieux-saints. L'église était remplie comme aux grandes circonstances. En effet c'en était une pour la paroisse. L'office divin fut célébré par M. Sauroil, le digne remplaçant de M. Plinguet, et qui, par son zèle et son dévouement, ferma la plaie causée par le départ de notre vénérable curé. L'office terminé, M. Plinguet monta en chaire profondément ému et fit ses adieux en termes qui exprimaient

combien il affectionne ses chers paroissiens. Tous fondaient en larmes et montraient bien que ces sentiments d'affection étaient réciproques. Puis l'adresse suivante fut lue devant l'église par M. Julien Tremblay :

Bien-aimé Pasteur,

Permettez-nous de vous manifester, en cette circonstance, les justes sentiments de gratitude dont nos cœurs sont animés à votre égard. A plus d'un titre, vous avez droit à notre affection et à notre reconnaissance. Déjà depuis près de 9 ans que la divine Providence, dans sa généreuse bonté, vous a assigné pour notre pasteur, nous avons pu apprécier, pendant ces années de joie et de bonheur, les nombreux bienfaits spirituels et temporels dont nous sommes redevables, et, nous le disons hautement, nous sommes fiers de celui qui s'est sacrifié pour notre bonheur. Animé d'un saint zèle toujours vous vous êtes efforcé d'éloigner les mauvaises inclinations qui s'élevaient dans nos cœurs, et de cultiver l'arbre de la vertu qui porte des fruits d'or pour le ciel. Ce n'est pas tout, nous nous rappelons, avec joie, les divisions si préjudiciables au bonheur d'une paroisse, dissipées par vos sages conseils. Merci, mille fois merci pour tant de bienfaits, nous vous en consacrerons un éternel souvenir.

Bien-aimé pasteur, vous partez... Ce mot a une triste écho au fond de nos cœurs, car vous entreprenez un voyage bien long et non sans danger. Ce voyage va offrir un vaste champ à votre amour pour la science et de précieux aliments à votre tendre pitié; car vous allez voir les riches monuments qui attirent l'admiration du monde entier; mais surtout vous allez contempler les lieux sacrifiés par le passage de l'Homme-Dieu, et en cela nous ne pouvons que nous unir à votre bonheur. Vous verrez aussi l'immortel vieillard du Vatican et ses braves défenseurs parmi lesquels la paroisse de l'île du Pas peut se glorifier de compter un de ses généreux enfants. Dites à notre St. Père combien nous l'aimons, et à ces derniers combien nous admirons leur courage et leur pitié.

Bien-aimé pasteur, quand vous serez prostré sur le Calvaire, lorsque vous prierez sur le tombeau de St. Apôtres, lorsque vous baiserez les pieds sacrés de Pie IX, n'oubliez pas vos chères ouailles qui adresseront des vœux ardents au Ciel, pour qu'il élève les dangers sur votre passage, qu'il vous accorde un voyage aussi heureux qu'intéressant et qu'il vous ramène sain et sauf au milieu de vos paroissiens heureux de vous revoir.

Tels sont, vous n'en doutez pas, les vœux les plus sincères de vos paroissiens.

M. le curé répondit à peu près en ces termes :  
« Cette démonstration, mes chers enfants, est une nouvelle preuve de votre attachement pour moi; mais je n'en avais pas besoin: depuis longtemps je connaissais l'affection que vous aviez pour votre pasteur: une douce expérience de près de 9 ans me l'avait montré. Pour les éloges que vous m'adressez, je les renvoie à Celui à qui ils appartiennent. Dieu a voulu se servir de moi comme d'un instrument pour opérer quelque bien: à lui en revient toute la gloire, c'est lui que vous devez remercier. Le voyage que j'entreprends est long, il est vrai, mais ne vous effrayez pas des dangers: les bonnes prières que vous adresserez pour moi les écarteront certainement; je compte beaucoup sur votre secours. De mon côté, je n'ai pas besoin de vous dire que je prie beaucoup pour vous, vous mes chers et bons paroissiens, surtout lorsque j'adorerai Notre-Seigneur sur le Calvaire. Je dirai au Souverain Pontife votre affection, votre attachement à la sainte cause, et comme expression de vos sentiments, il me sera doux de lui présenter la généreuse offrande que vous lui envoyez. Je lui demanderai qu'il vous bénisse, qu'il bénisse les vieillards pour qu'ils aient leurs derniers jours dans la joie et le bonheur, et qu'ils meurent de la mort des justes; les hommes de l'âge mûr pour qu'ils poursuivent leur carrière en soldats du Christ; les jeunes gens, pour que leur jeunesse soit agréable au Seigneur; les enfants, pour qu'ils conservent leur pureté gélique; enfin je lui demanderai qu'il bénisse toute la paroisse, pour que la concorde, la charité, le bonheur ne cessent jamais d'y régner. Adieu, mes chers enfants, priez les uns pour les autres, surtout faites prier les petits enfants qui ont un si grand empire sur le cœur de Dieu, et le ciel veillera sur vous »

Puis il pressa la main de ses paroissiens qui versaient des larmes, et la foule se dispersa. Le lendemain plusieurs citoyens

l'accompagnèrent au vapeur. Encore quelques instants et il fallut se séparer!

O Marie, étoile de la mer, protégez de votre égide sûre celui qui est pour vous un serviteur si fidèle, et pour nous un père chéri, et rendez-le à notre affection sain et sauf!

Je ne veux pas terminer sans relater un fait également honorable pour les paroissiens de l'île Dupas et de leur cher curé.

Celui-ci faisait dernièrement un appel à sa paroisse pour l'engagement à donner une offrande au St. Père, s'engageant lui-même à doubler la somme. La collecte a produit £32 10s., ce qui, avec la généreuse contribution de M. Plinguet, donne un montant de £65 que l'estimable curé doit présenter lui-même à Pie IX.

La messe dont il est question plus haut a été demandée par les paroissiens eux-mêmes.

Île Dupas, 14 juillet.

UN TÉMOIN.

## La St. Jean-Baptiste à Rome

(Correspondance de *La Minerve*.)

Rome, le 25 juin 1870.

Comme je vous l'annonçais dans ma dernière, nous avons chéri hier notre fête nationale, la St. Jean-Baptiste. Nous y avons mis un entrain qui n'en cédait en rien aux deux dernières années. Tous munis d'une permission de vingt-quatre heures signée à deux mains de notre Papa Allet, nous avons pu consacrer toute la journée au souvenir de la patrie et à la glorification de son puissant patron. A dix heures, nous étions réunis dans la petite église de *Santa Maria in Monticorno* où eut lieu une grande messe pontificale, chantée par Sa Grandeur l'Évêque des Trois-Rivières, M. le Grand-Vicaire Thomas Caron faisant les fonctions de prêtre assistant, MM. de St. Aubin et O'Meara, celles de diacre et sous-diacre, et M. Moreau et Lussier, celles de cérémoniaire et de thuriféraire. M. Henri Desjardins était à l'orgue entouré d'un chœur puissant conduit par M. l'abbé Martin Leclerc. Au milieu de nous, l'on voyait avec plaisir Mgr. de Montréal, l'ami infatigable des zouaves, et M. le Dr. Guernon Lussier de Chatauguay. Il est impossible de dire toute l'impression qu'on éprouva pendant le chant sacré de la messe, si propre à reporter à la patrie, à l'église de son village ou à la petite chapelle de son collège; car pour nous, canadiens, il faut reconnaître que la religion est notre première maîtresse; dès notre enfance elle a su gagner nos cœurs et c'est elle qui fait la consolation de l'exilé des Etats-Unis comme des zouaves de Rome. Aussi de tous les souvenirs du pays, de toutes les réminiscences de temps qui s'enfuient, les voix de l'autel et de la chaire qui charment si souvent nos oreilles et nos cœurs sont, sans contredit, ce qu'il y a pour nous de plus doux et de plus émouvant. Le chant doux et solennel de la préface fut surtout écouté avec un profond silence; plus d'un cœur soupirait, plus d'une larme menaçait de s'échapper.

Monseigneur Laroque avait été demandé pour le sermon de circonstance. Une indisposition regrettable de Sa Grandeur nous valut une des plus brillantes improvisations de l'Evêque des Trois-Rivières. Il prit pour texte: *Et tu puer propheta Altissimi vocaberis; praebis enim ante faciem Domini parare vias ejus*; et il nous développa avec sa clarté, sa précision ordinaire, la mission de St. Jean-Baptiste, pour ensuite nous montrer les rapports étonnants qui se rencontrent dans la mission du peuple canadien avec celle de son glorieux patron. St. Jean-Baptiste a été nommé le plus grand des enfants des hommes parce qu'il fut fidèle à sa mission: que les canadiens soient fidèles à la leur et ils devien-

dront un grand peuple, non-seulement aux yeux des hommes, mais aussi, et surtout, aux yeux de Dieu.

Après la messe nous nous rendîmes au cercle où nous attendait un dîner splendide que présida notre aumônier, M. Ed. Moreau. Un orchestre engagé pour la circonstance et des chansons canadiennes saluèrent l'entrée de chaque mets; MM. Laporte, Varin, Blondin, Duguay, firent particulièrement valoir leur gosier.

La chanson de M. Laporte, "les adieux d'un troupière," alla droit au cœur de beaucoup, et pour prouver que ce ne fut pas sans raison vous me permettez de vous en donner ici quelques mots:

Adieu, ma bonne mère,  
Je pars, le tambour bat;  
Puisque j'suis militaire  
Faut que j'fasse mon éat.  
Ne crains rien à la guerre,  
J'aurai bien soin de moi  
Et le ciel, je l'espère,  
Me conservera pour toi.

M'sieur le curé, j viens vous faire  
En partant mes adieux;  
Si quelque militaire  
V'rait vous dire en ces lieux,  
Qu'il a vu mourir Pierre  
Pour le Drape et sa foi,  
N'en dites rien à ma mère,  
Et priez Dieu pour moi.

Adieu, ma pauvre mère,  
Prends garde à quelque malheur,  
Et toi, ma chère Claire,  
Conserve-moi ton cœur.  
Au retour d la Milice  
J't'épouserai dans deux ans,  
Et j'irons l'exercice  
A tous nos petits enfants.

La bonne mère, m'sieur le curé et la chère Claire furent acclamés tour à tour. Le repas terminé les toast eurent leur tour, et nous saluâmes avec bonheur l'arrivée de Mgr. Lafèche et du colonel Allet qui ne manqua jamais une occasion pour nous prouver son estime et son affection. Mgr. proposa la santé du Canada en l'accompagnant d'un chaleureux discours sur la patrie et la nationalité, nous engageant par dessus toute chose à la conservation de notre langue, de notre foi et de nos mœurs, qui sont les trois éléments constituant une nation. N'oubliez jamais, a-t-il dit, qu'en défendant l'Eglise vous défendez votre nationalité, vous faites un grand acte de patriotisme. Conservons à tout prix ces trois dons précieux, reçus en héritage de nos pères, et quoiqu'il puisse arriver, nous vivrons comme peuple. Les applaudissements redoublés qui accueillirent les réflexions de Sa Grandeur prouvaient, outre leur justice et leur à-propos, que la fibre du patriotisme, en s'éloignant du centre de nos affections, ne perd rien de sa force et qu'elle résonne aussi puissamment sur les bords du vieux Tibre que sur ceux du St. Laurent, Mgr. avait à peine achevé son dernier mot que les verres s'entrechoquèrent bruyamment et un cri formidable: Vive le Canada! Vive la patrie! ébranla toute la salle. M. l'aumônier nous proposa ensuite la santé de Pie IX, de Pie IX infaillible: la patrie, Pie IX, voilà ce qui est cher au cœur d'un zouave, ce qu'il aime par dessus toute chose: Vive Pie IX! L'orchestre mêla ses accords à nos acclamations enthousiastes, en jouant l'hymne du Pontife-Roi. M. le sergent-major Désilet se leva et porta une santé au Colonel Allet, le chef bien-aimé de notre régiment. Après la santé de Pie IX que nous servons avec tant de bonheur, celle du gentilhomme parfait, du militaire accompli sous lequel nous avons l'honneur de servir, fut la bienvenue et les cris de "Vive notre Colonel!" ne le cédèrent en rien à ceux de "Vive Pie IX!" Le Colonel se montra très-ému: "Je bois, dit-il, avec beaucoup de bonheur à la santé des zouaves canadiens dont la conduite et les services sont admirés par tout le monde, depuis le St. Père jusqu'au dernier des Romains. Qu'ils vivent!"

Le Révérend M. Lussier, invité à parler, toucha une corde bien sensible en nous proposant de boire à la santé de nos mères, c'est-à-dire de tout ce qu'il y a de beau et de grand, de noble dans le cœur de l'homme, puisque c'est la mère qui, en nous apprenant à parler, nous apprend aussi à aimer Dieu, son Eglise, son Vicaire, et à nous dévouer, à mourir même pour la défense des principes qui font vivre la société et le monde. Cette santé bue, l'on se sépara tous chargés d'émotions, de souvenirs et d'enthousiasme.

Comme l'année dernière, nous nous rendîmes vers le soir à l'église de St. Sylvestre *in capite* pour y vénérer la tête de St. Jean-Baptiste. On aimera peut-être à savoir comment cette précieuse relique s'est conservée jusqu'à ce jour: en voici quelque chose. L'Evangile ne dit rien de positif sur la sépulture du saint Précurseur; mais la tradition montre encore, au milieu des ruines de l'ancienne Sébaste, le tombeau des prophètes Abdias, Elyscé et Jean-Baptiste, et dans mon pèlerinage à la Terre-Sainte, il m'a été donné de descendre les 21 marches qui conduisent à ce caveau sépulcral pour y vénérer le lieu où reposent les restes de notre patron. On y voit dans le mur trois petites ouvertures rondes de même forme et de même grandeur qui indiquent les tombeaux de trois prophètes. Aujourd'hui, ces tombeaux sont vides et les Mahométans s'en sont établis les gardiens par vénération pour la mémoire des trois saints. Les ruines qui entourent le monument sépulcral sont les restes d'une église élevée par les Croisés du moyen-âge et dédiée à St. Jean-Baptiste: car on sait qu'en 1061, les sarrasins brûlèrent à Sébaste tous les monuments des Chrétiens, ainsi que les reliques de St. Jean; ce n'est qu'à grand-peine, et en exposant leur vie, que quelques moines pieux purent en sauver une partie que leur Supérieur envoya à St. Albanse, qui en fit don aux Eglises d'Occident. La partie de la tête qu'on vénère à St. Sylvestre, fut donnée à cette église, sur demande de Clément VIII, par la Cathédrale d'Amiens, qui garde encore l'autre partie.

La fête s'est terminée par une soirée dramatique et musicale. Les *Volontaires de Crimée* ont obtenu un plein succès. M. McGown dans le rôle de Bridon et Laporte dans celui de Rigolo, se montrèrent acteurs irréprochables. Le fusillier Pilon et l'aumônier Lebrun furent rendus avec un naturel parfait par MM. Hudon, Beaulieu et Desjardins. L'Archevêque de Toronto, Mgr. Lynch, présidait la soirée. Avant de se retirer, il nous dit en quelques mots combien il estimait le Bas-Canada, surtout depuis qu'il fournissait tant de zouaves au St. Père, et combien il désirerait venir se réveiller avec nous, si ses occupations ne lui prenaient tout son temps. Les chants et la danse se prolongèrent jusqu'à minuit, terme de nos vingt-quatre heures. Chacun se dirigea alors vers sa caserne, repassant dans sa mémoire les plaisirs de la journée, et demandant à Dieu de nous envoyer de temps à autre de ces fêtes qu'on n'oublie jamais. Après tant d'émotion, le sommeil est lent à venir; à la faveur de l'insomnie, notre esprit prend son vol vers la Patrie, pour y passer des heures à voir défilé vos nombreuses processions, à entendre vos discours et vos chants patriotiques, les voix joyeuses des bocages, les promenades publiques, etc., etc.

Ah! on a beau vivre sous le ciel tant vanté de l'Italie, respirer les parfums salubres de Rome, se perdre au milieu des chefs-d'œuvre des arts, il faut toujours revenir à sa *terra patria*, et redire avec le poète:

Admirez le ciel d'Italie,  
Louez l'Europe: c'est fort bien.  
Moi, je sèrène ma Patrie!  
Avant tout, je suis Canadien!

D. GERIN.

## EMIGRATION ET IMMIGRATION.

(Du *Courrier d'Ottawa* du 15.)

Le correspondant de la *Minerve* qui siége "Canadien" publie de nouveau une excellente lettre sur l'émigration et l'immigration, où il dit que pour diminuer l'émigration et repatrier nos compatriotes Canadiens-français qui sont aux Etats-Unis, il faudrait suivant lui de grands travaux publics ou privés qui assureraient de l'emploi à nos compatriotes et qui les retiendraient dans leur patrie. Il est reconnu que la plupart de ceux qui ont émigré avaient pour de manquer d'ouvrage dans ce pays, et partaient avec l'espérance d'en trouver de l'autre côté des lignes; ainsi plus il y aura d'ouvrage dans ce pays, moins il y aura d'émigration.

Nous qui avons demeuré dans la République voisine, nous savons qu'avant de laisser la patrie, un grand nombre de jeunes gens de 25 ou 30 ans ont fait l'essai de la culture des terres incultes des townships de l'Est.

Ils ont laissé leur village, eux qui travaillaient tranquillement à l'ombre du clocher de leur église, la hache sur l'épaule, confiants dans la générosité des sociétés de colonisation alors établies, et comptant aussi sur la libéralité du gouvernement. Les arbres séculaires de la forêt sont tombés sous leurs coups répétés. Ils ont construit la petite cabane d'ordonnance. Les quelques sous qu'ils avaient emportés avec eux ont passé comme toutes les choses de ce monde, et dans l'espérance de quelques secours qui ne venaient pas, ils ont souffert la faim, toutes les mortifications, toutes les privations que peut endurer l'humanité souffrante au milieu de la forêt.

Alors comme des loups affamés, ils s'efforcèrent de sortir des bois, abandonner ce commencement de culture et prendre la route de l'exil. Avec très-peu d'argent, après avoir vendu les quelques ustensiles qu'ils possédaient, ils ne pouvaient se rendre bien loin dans cette vallée de larmes, ces pauvres colons que l'on chassait de leur patrie.

Nous les avons vu arriver et nous pouvons certifier ce que nous avançons à ce sujet. Après avoir traversé la ligne 45me., ces hommes qui avaient maigri dans la forêt, à peine vêtus, trouvaient difficilement de l'ouvrage, mais à force de suivre ce précepte de l'Evangile: "Demandez et vous recevrez," ils obtenaient quelque secours et un labeur suffisant pour les mettre à l'abri des souffrances qu'ils venaient d'endurer.

Ils se sont établis en grand nombre près des frontières et dans les Etats de l'Ouest. Parmi eux se trouvent aujourd'hui un grand nombre de nos compatriotes qui font honneur au nom qu'ils portent. Si le chemin de fer se fait et d'autres grands travaux, dit le correspondant *Canadien*, je suis convaincu que nos compatriotes ne demanderont pas mieux que de rester au pays, et que ceux qui sont aux Etats s'empresseront de revenir, car vous n'oubliez pas que nous avons des milliers de canadiens-français aux Etats-Unis qui ne soupirent qu'après le moment de revenir au pays et qui sont ennuyés de vivre loin de leur patrie.

Donc, pour diminuer l'émigration il faut de grands travaux et de l'ouvrage pour tous ceux qui sont artisans; maintenant quant à nos fermiers et à nos journaliers ils devraient profiter de la dernière loi par rapport à la colonisation, et former rapidement des sociétés de colonisation; ces sociétés, recevant des octrois du gouvernement, pourraient choisir des Townships bien situés, ouvrir de bons chemins avec l'aide de l'Etat, et donner de préférence aux colons l'ouvrage à faire afin de les aider dans leur établissement. Je puis dire avec certitude qu'il y a des milliers de nos compatriotes aux Etats qui ont ramassé quelque argent, et qui ne demandent pas mieux que de s'établir sur nos terres, si l'on leur offre quelques avantages, ou si de



Par la chaleur tropicale qui nous assaille, le monde est renversé. Aujourd'hui au Palais, chacun désirait perdre son procès.

Dans l'espoir d'être condamné au frais. C'est le 20 juin l'ouverture de la pêche.

"Les poissons ont cela de commun avec les actionnaires, c'est que depuis la création du monde on les amorce toujours de même ou à peu près, et qu'ils se laissent toujours prendre!"

(Extrait des Questions de mon temps.)

Les ambassadeurs Chinois, qui étaient ces jours derniers à Florence, sont attendus d'un moment à l'autre à Paris. Les correspondances de la capitale italienne qui représentent sous un jour assez curieux ces diplomates, racontent l' anecdote suivante : Ils assistaient à la séance de la Chambre, et une grande dame qui se trouvait dans la tribune diplomatique où ils étaient placés, leur ayant fait demander par l'interprète si en Chine les femmes s'occupent de politique, le plus vieux des ambassadeurs lui fit transmettre la réponse que voici : "Dis à la gracieuse dame qu'un article de notre code enjoint au mari de vendre sa femme si elle se mêle des affaires de l'Etat." Mme Rattazzi, car c'était elle qui avait fait la question, ne parut pas goûter fort la réponse.

Choses qu'aucune femme n'avoue : Qu'elle se chausse trop petitement, Au bal, qu'elle est fatiguée, Qu'elle se lince serrée, Qu'elle se maigrit, Qu'elle a l'âge qu'elle paraît avoir, Qu'elle a été plus de cinq minutes à s'habiller, Qu'elle vous a fait attendre, Qu'elle a rougi lorsque le nom d'une certaine personne fut prononcé, Qu'elle a dit telle chose sans penser ce qu'elle disait, Qu'elle adore la médisance, Qu'il lui est impossible de garder un secret, Qu'elle n'a pas besoin d'un chapeau neuf, Sur le point de voyager qu'elle saurait se passer d'un seul de ses articles, Qu'elle n'a pas le caractère d'un ange ni la patience d'un saint, Qu'elle est coquette, Qu'elle ait jamais tort.

**DECES.**

A Montréal, le 14 courant, à l'âge de 37 ans 6 mois et 7 jours, Julia Nelson, fille cadette de feu Wolfred Nelson, Ecr., M. D., et Epouse de Jonathan S. C. Wurtele, Ecr., Avocat, et Seigneur de la Rivière David.

A Compton, à la résidence de M. Frs. Carr, son grand-père, LANBERT-HUBERT-EDMOND, enfant de A. C. Cabana, Ecr., Avocat, co-Editeur-Propriétaire du *Pionnier de Sherbrooke*, à l'âge de onze mois.



**ALKABASAR. ARRIVE ENFIN**

Cet élegant Tonic Turc est un des plus délicats et des plus salutaires remèdes qui aient été soumis à l'approbation publique sur ce continent, et il se recommande de lui-même à l'engorgement pour les raisons suivantes : C'est un remède qui a été fait par un des plus éminents pourvoyeurs de la Cour Ottomane. Il empêche l'acidité de l'estomac. Il chasse la mélancolie. C'est un tonique doux et qui donne de la vigueur, et un stimulant des plus efficaces et en même temps des plus inoffensifs. Il rend la respiration douce et agréable. Il stimule l'appétit si on le prend AVANT les repas. Il facilite la digestion si on le prend APRES les repas. Il neutralise les penchants à l'usage des liqueurs enivrantes. Il rend l'esprit brillant, parfaitement clair. Si on le prend habituellement, il donne de la vitalité et de l'énergie à tous les organes du corps. Par l'usage de ce remède un homme de 70 ans reprendra autant de vigueur que s'il était à l'âge de trente ans, et il est fortement recommandé aux personnes de constitution délicate. C'est le remède favori des Dames de l'Orient principalement. Ainsi donc, assurez-vous la santé, la longévité et l'énergie vitale par l'usage du

**TONIQUE TURC ALKABASAR**  
Tenu en dépôt chez les principaux Droguistes et Epiciers de la Puisseance.  
Pour les prescriptions, voir les étiquettes sur les bouteilles.  
HENRY CHAPMAN & CIE. } Montréal.  
KYANS, MERCER & CIE. }  
Sole agents pour la Puisseance.  
20 juillet 1870.—2a.

**AVIS.**

Les personnes endettées envers la succession de feu M. J. A. Maurault, curé de St. Thomas de Pierreville, sont priées de payer au soussigné, l'un des exécuteurs testamentaires, et ceux qui auraient quelques réclamations à faire sont également priés de les lui présenter sous le plus court délai.

J. PARADIS,  
Curé de St. François du Lac.  
St. François du Lac, 18 juil. 1870.—6i.

**AVIS PUBLIC**

Est par les présentes donné que les étaux des bouchers et charcutiers, dans le Marché Principal, seront vendus par encan, criée et adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur, conformément au Règlement statuté à cet effet, SAMEDI, le 13e jour d'AOÛT prochain, à 4 heures P. M.

Les conditions, outre celles fixées par les Règlements qui régissent les marchés, seront comme suit :

1o. Le prix de départ sera de \$30 ; 2o. La durée du bail, une année, comptant du 16 Août 1870, et finissant à pareille date pour l'année suivante, et un bail en sera signé entre la Corporation et le locataire adjudicataire ; 3o. Le loyer sera payable d'avance par chaque six mois, le premier paiement se faisant lors de la signature du bail.

[Par ordre],  
Jno. Gfo. CREBASSA,  
Secrétaire-Trésorier.  
Hôtel-de-Ville,  
Sorel, 18 Juillet 1870. } 7 ins.

**INDUSTRIE LOCALE.**

Nous sommes heureux de voir que l'industrie de Sorel est bien appréciée dans les autres localités. Voici un document relatif aux machines à faucher des MM. Beauchemin de Sorel, qui prouve surabondamment notre dire :

Nous soussignés résidant dans le Comté de Maskinongé et autres lieux, nous sommes rendus en la paroisse de la Rivière-du-Loup, sur la terre d'Edouard Caron, Ecuyer, pour être présents à un concours demandé et annoncé par affiches et dans les journaux dans toutes les paroisses du dit Comté et autres lieux dans cette province de Québec, lequel concours devait avoir lieu ce jourd'hui et qui a eu effectivement lieu, à l'effet de connaître bien et voir opérer les Faucheuses mécaniques de MM. Beauchemin et d'autres facteurs, et sur inspection avons été témoins d'un travail parfait et prompt de ces faucheuses, c'est-à-dire de celles du dit M. Beauchemin, aucun autre ne s'étant rendu au concours, que les siennes. Il a été coupé en notre présence sur un terrain très-inégal un arpent de foin de la manière la plus parfaite possible, et avons constaté par le moyen d'une romaine que la force mise en œuvre pour opérer ce travail n'a pas dépassé cent cinquante livres. Et nous devons ajouter et dire que le travail fait par cette faucheuse, est supérieur à tout ce qui a pu être fait jusqu'aujourd'hui soit par les moyens anciens ou autres moyens en usage jusqu'à ce jour, ce que nous certifions.

A la Rivière du Loup, }  
ce 11 juillet 1870.

Moïse Houde, Préfet, Toussaint L. Desaulniers Ecr. C. M., Isaac Ferron, Conseiller Municipal, Honoré Brousseau C. M., Hippolyte Trépanier cultivateur, L. A. Baribeau, Léon C. Désaulniers Ecr. M. D., et Ex. M. P. P. Yamachiche, Moïse Caron Ex-Préfet, Jules Laffèque, conseiller Municipal, Pierre Béland do., Joseph Fortier, Félix Fortin, Antoine Arseneau, Félix Richard, Antoine Legris, William Hasty, Louis Bergeron, Ste. Ursule, Olivier Lesieur, Yamachiche, Edouard Caron, Narcisse Livernoche, Thomas Lamotte, Charles Jacques, Gabriel Caron, Louis Cloutier : cultivateurs ; Geo. Laurent, architecte.

FAUCHEUSES ET MOISSONNEUSES DE M. BEAUCHEMIN.

Les Soussignés s'étant rendus au grand concours pour les Faucheuses mécaniques annoncé dans les journaux par M. Beauchemin, pour ce jour, chez Mr. Jacques Dion, de l'ancienne Lorette, certifient qu'ils ont été hautement satisfaits du fonctionnement du "Faucheur et Moissonneur Buckeye" manufacturé par M. Beauchemin, de Sorel ; ils déclarent de plus que cette machine est facile à diriger et qu'elle remplit parfaitement le but de son manufacturier, qui est d'épargner du temps et du travail aux cultivateurs. Les soussignés déclarent de plus qu'aucun concurrent ne s'est rendu à l'invitation publique de M. Beauchemin.

Ancienne Lorette, }  
11 Juillet 1870.

Pierre Trudelle, Pierre Légraré, Charles Martel, Edouard Paquet, Jean Bte. Jobin, père, Jean Bte. Jobin, fils, Jean Bte. Martel, etc., Ambroise Trudelle etc., Pierre Dorion, etc., Joseph Martel, etc., Thomas Hinds, etc., Charles Dorion, Jacques Trudelle, Pierre Bédard, Guillaume Robitaille, Charles Jobin, Augustin Dubuc, Godfroy Tremblay, Antoine Bédard, Antoine Duchêne, Edouard Bédard, Jacques Jobin, fils, Joseph Robitaille, Téléphore Dubuc, Siméon Robitaille, Jacques Jobin, Père.

P. S. Il est prouvé que le tirant des Faucheuses n'est que de 145 à 250 livres sur un terrain uni.

**Acte concernant la Faillite de 1869.**

En l'Affaire de JEAN-BAPTISTE LABELLE, Capitaine de bateau à vapeur et commerçant de la ville de Sorel, dans les District et Comté de Richelieu,

FAILLI.

Le failli m'a fait cession de ses biens et effets, et les créanciers sont notifiés de se réunir à mon bureau situé en la Ville de Sorel, sur la rue du Roi, LUNDI, le HUITIEME jour d'AOÛT prochain, à DIX heures de l'avant-midi, afin de recevoir un état des affaires et de nommer un syndic.

G. I. BARTHE,  
Syndic Provisoire  
Sorel, 15 Juillet 1870.—5ins.

**AVIS.**

Une assemblée générale des membres de la Société Permanente de Construction de St. François du Lac, est convoquée au Bureau de la Société, à St. François du Lac, pour LUNDI, le VINGT-CINQ JUILLET courant, à SEPT heures, P. M., afin d'élire un auditeur, en remplacement de Jos. Lemaitre, Ecr.

L'assemblée générale annuelle des membres de la Société aura aussi lieu, au même endroit, LUNDI, le PREMIER AOÛT prochain, pour recevoir les comptes du secrétaire, élire les officiers, et généralement transiger les affaires de la Société.

V. GLADU,  
Secrétaire.  
St. François du Lac, 14 Juillet 1870.



**VENTE PAR LE SHERIF.**

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tels que mentionnés plus bas. Toutes personnes ayant à exercer à cet égard des réclamations que le Régistrateur n'est pas tenu de mentionner dans son certificat, en vertu de l'Article 700 du Code de Procédure Civile du Bas-Canada, sont par le présent requises de les faire connaître suivant la loi ; toutes oppositions afin d'annuler, afin de distraire, afin de charger, ou autre opposition à la vente, excepté dans les cas de *Venditioni Exponas*, doivent être déposées au bureau du soussigné avant les quinze jours qui précéderont immédiatement le jour de la vente : les oppositions afin de conserver peuvent être déposées en aucun temps dans les six jours après le rapport du Bref.

**VENDEMENTI EXPONAS DE TERRIS.**

Cour Supérieure.—District de Richelieu. Sorel à savoir ; CHARLES LOGIE No. 758 } ARMSTRONG, Bourgeois de la ville de Sorel, Demandeur, contre Alexis Barrette, cultivateur de la ville de Sorel, dans le district de Richelieu, Défendeur, savoir

Un camp de terre situé en la ville de Sorel, comté de Richelieu, composé des lots numéros 458, 459, 460, 461, 462 et 463, contenant trois cent quatre vingt seize pieds de front sur environ cent trente deux pieds de profondeur, mesure anglaise, tenant en front à la rue Providential, en profondeur au terrain de l'Eglise Anglaise, d'un côté à la rue Albert et de l'autre côté à la rue Alfred, avec les bâtisses y érigées.

Pour être vendu au bureau du Sheriff, en la ville de Sorel, le PREMIER JOUR D'AOÛT prochain, à DIX heures de l'avant midi. Le dit bref rapportable, le sixième jour d'AOÛT prochain.

M. MATHIEU,  
Shérif.  
Bureau du Shérif,  
Sorel, 15 Juillet 1870. }



**SHERIFF'S SALE.**

PUBLIC NOTICE is hereby given that the under-mentioned LANDS and TENEMENTS have been seized, and will be sold at the respective times and places mentioned below. All persons having claims on the same, which the Registrar is not bound to include in his certificate, under article 700 of the Code of Civil Procedure of Lower Canada, are hereby required to make them known according to law ; all Oppositions to withdraw, to annul, to secure charges, or other oppositions to the sale, except in a

ses of *Venditioni Exponas* are required to be filed with the undersigned, at his office, previously to the fifteen days next preceding the day of sale : Oppositions for payment may be filed at any time with in six days next after the return of the Writ.

**VENDEMENTI EXPONAS DE TERRIS.**

Superior Court.—District of Richelieu. Sorel, to wit : CHARLES LOGIE No. 758. } ARMSTRONG, Bourgeois, of the Town of Sorel, Plaintiff, against Alexis Barrette farmer of the Town of Sorel, in the District of Richelieu ; Defendant, to wit ;

A lot of land situate in the Town of Sorel, county of Richelieu, composed of lots numbers 458, 459, 460, 461, 462 and 463 containing three hundred and ninety-six feet in front by about one hundred and thirty two feet in depth, english measure ; bounded in front by Providential Street in rear by the ground of the Anglican Church, on one side by Albert Street, and on the other side by Alfred Street, with the buildings thereon erected.

To be sold at the Sheriff's office in the Town of Sorel, the FIRST day of AUGUST next at TEN o'clock in the afternoon. The said writ returnable on the sixth day of August next.

M. MATHIEU  
SHERIFF.  
Sheriff's Office,  
Sorel, 15 July 1870. }

**LE CONCOURS PROVINCIAL AGRICOLE et INDUSTRIEL POUR 1870**

Ouvrte au monde entier ! Aura lieu en la Cité de MONTREAL, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi, 13, 14, 15 et 16 Septembre, Sur le terrain, Avenue Mont-Royal. Près du Mile-End.

PRIX OFF RTS - \$12,000 a \$15,000.

Pour la liste des prix et les blancs d'entrée dans les deux départements, s'adresser au Secrétaire du Conseil d'Agriculture, No. 615, rue Craig, à Montréal, ou aux Secrétaires des Sociétés d'Agriculture de Comté, qui en seront ament pourvus. Les entrées dans le Département Agricole devront NÉCESSAIREMENT être faites le ou avant SAMEDI, le 27 AOÛT, mais pour les produits agricoles, ce temps sera prolongé jusqu'à SAMEDI le 3 SEPT-EMBRE, ainsi que pour les objets du Département Industriel.

N.B.—Messieurs les concurrents voudront bien faire leurs entrées aux deux dates spécifiées ci-haut, après lesquelles le Secrétaire les refusera infailliblement : cet ordre étant nécessaire pour terminer les bâtisses et autres préparatifs de l'Exposition.

Des arrangements seront faits avec les principales lignes de Chemin de Fer et de Navigation, pour rapporter, FRANCO, à destination, tout objet ou animal exposé qui n'aura pas été vendu.

Pour plus amples informations, s'adresser au soussigné, Secrétaire du Conseil d'Agriculture de la Province de Québec,

GEORGES LECLERE,  
Secrétaire C. A. P. Q.  
Montréal, 9 Juillet 1870.



LISTE des LETTRES non réclamées au Bureau de Poste de Sorel, durant le mois de JUIN 1870.

Arpin Baptiste } Hervieux Liboire  
Albertson D. F. } Labarre Félix  
Bernop Marguerite } Lowe Mathaw  
Boucher Dame Ve } Lavallée Pierre  
Bibeau Louis } Latour Françoise  
Bellerose Selair } Pélouquin Pr. Félix  
Bonenfant Olivier } Poirier Pierre  
Brunet Françoise } Pélouquin Olivier  
Bergeron Hilaire } Parent Louis  
Bate J. G. } Pichotte Louis  
Cournoyer Narcisse } Pouliot Nalet  
Cantara Pierre } Rocheleau Joseph  
Castonguay J. B. } Raymond Joseph  
Cournoyer Paul } Savagoan Louis  
Duval & Bédard } St. Jacques Isaie  
Dufault Pierre } Seruir Capt.  
Fortin François } St. Martin Charles  
Girouard Octave } Thérien Justine  
Gauthier François } Tessier Charles

J. O. DUPLESSIS, M. P.  
Sorel, 9 Juillet 1870.

**PRIX POUR LES EXAMENS.**

A vendre à la Librairie de La Gazette, un assortiment varié de livres pour prix aux examens.  
Sorel, 6 Juillet 1870.

**PROVINCE DE QUEBEC. CHAMBRE DU PARLEMENT.**

**BILLS PRIVES.**

Les personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVES ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la Gazette Officielle de Québec), elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS [spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande], dans la Gazette Officielle de Québec, en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "trois premières semaines" de la session.  
BOUCHER DE BOUCHERVILLE,  
Greffier du Con. Lég.  
G. M. MUIR,  
Greffier de l'Ass. Lég.  
Québec, 6 Juillet 1870.

**BARDEAU SANS PAREIL.**

LE soussigné manufacture continuellement du BARDEAU d'une qualité supérieure à tout ce qui s'est jamais apporté sur le marché jusqu'à ce jour, tant pour le poli que pour les proportions et la qualité du bois.  
Des spécimens sont déposés chez Pierre Bellefeuille, écr., qui est l'agent pour en enir un dépôt.

OVIDE PARADIS,  
YAMASKA.  
Sorel, 2 Avril 1870.—jno.

**100 TRAVAILLEURS DEMANDES**

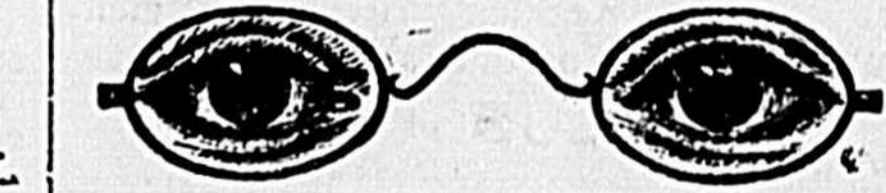
Une centaine d'hommes forts trouveront de l'ouvrage sur la ligne du chemin de fer Intercolonial, dans la section quatorze.

A une Piastre par Jour. Ceux qui s'engageront pour six mois, leurs frais de voyage seront payés. Pour le conducteur de ces cent hommes

UNE PIASTRE ET DEMIE PAR JOUR est offerte et promise. Pour l'engagement, s'adresser au Capt. Henry Bartle à Sandy Bay, Comté de Rimouski.

Par ordre de  
WILSON & MCGAW,  
Contracteurs.  
Sandy Bay, 17 Juin 1870.—3m.

**BIEN-ETRE ET CONFORT,**



L'AVANTAGE D'UNE VUE PARFAITE ! Il n'y a rien qui vaille une vue parfaite, et on ne peut avoir une vue parfaite qu'en faisant usage de LUNETTES PARFAITES.

MM. LAZARUS & MORRIS,  
ont nommé

**T. NETTLETON, Photographe, AGENT POUR LA VILLE DE SOREL.**

On sait combien il est difficile de s'en procurer.

MM. LAZARUS & MORRIS, Opticiens et Opticiens, HARTFORD, CONN.,

Fabricants des célèbres Lunettes perfectionnées, après des années d'expérience, d'efforts et de dépenses, ont pu produire ce

**Grand Desideratum.**

Lunettes parfaites, qui ont été vendues à profusion dans les Etats-Unis, l'île de Prince-Edouard et la Puisseance du Canada, durant les neuf dernières années.

Ces célèbres lunettes perfectionnées ne fatiguent jamais les yeux et durent des années sans changer.

Ces lunettes sont montées soit en or ou en argent, ou en acier selon les goûts.  
Sorel, 27 Avril 1870.—1an.

**ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869.**

IN RE HERCULE BEAUPARLANT, marchand de la ville de Sorel, dans le District de Richelieu, Faut.

Le soussigné, syndic de la dite faillite, donne avis que vendredi, le vingt-neuvième jour de Juillet courant, à onze heures de l'avant-midi, il vendra par encan, à la porte de l'église de la paroisse de St. Aimé, dans le District de Richelieu, les terrains ci-après décrits, savoir :

1. Un morceau de terre situé dans le village Massue, en la paroisse de St. Aimé, dit district, de quarante-deux pieds de largeur sur deux cent pieds de longueur, plus ou moins, borné par devant au chemin public, en arrière, à Benjamin Lebrun, d'un côté à l'est, par le terrain ci-après décrit, et de l'autre côté à l'ouest, par celui de Calixte Girouard, avec maison et autres bâtisses y érigées.

2. Un morceau de terre situé dans le village Massue, en la dite paroisse de Saint-Aimé, de quarante-deux pieds anglois de largeur, sur huit perches et douze pieds de longueur plus ou moins, dans la ligne Est, borné par devant au sud, au chemin public, en arrière au nord, à Benjamin Lebrun, d'un côté à l'est, par le terrain de Pierre Lussier, et de l'autre côté à l'ouest, par le terrain ci-dessus décrit, avec maison, hangar et autres bâtisses y érigées.

T. SAUVAGEAU,  
Syndic.  
No. 18 Rue St. Sacrement,  
Montréal, 11 Juillet 1870.—4ins.

**AVIS.**

Abonnez-vous à "La Gazette de Sorel", publiée deux fois par semaine et à meilleur marché que tous les autres journaux bi-hebdomadaires du Canada payables d'avance \$2 seulement, sinon \$2.50.

**GRAND AVANTAGE POUR HUIT JOURS SEULEMENT. 1200 minots de patates IMPORTEES.**

Pitch Blows  
Gleasons  
Jackson White  
Hamison  
Seedlings  
A 60 CENTS LE MINOT  
Ces patates sont de qualité supérieure et des plus avantageuses pour semence, produisant généralement 20 minots pour un.

A vendre par  
P. BELLEFEUILLE.  
Sorel, 18 Mai 1870.—jno

**AVIS.**

Le soussigné a constamment à disposition diverses propriétés de Ville et de campagne dans le Comté de Berthier, qu'il est chargé de vendre à des conditions libérales, et pourra, dans certains cas, procurer aux acquéreurs l'argent nécessaire à 8 pour cent d'intérêt.

J. O. CHALUT, N. P.  
Berthier, (ville) 22 Janvier 1870.—jno.

**A PRETER**

Diverses sommes d'Argent sur hypothèques.

S'adresser à,  
J. O. CHALUT,  
N. P.  
Berthier, (ville) 22 Janv. 1870.—

AVIS.—M. Beauchemin ayant fait l'essai de ses Faucheuses, pour voir ce que deux chevaux tirent, a constaté qu'ils ne tirent que 200 lbs. en fauchant sur un terrain uni, c'est 225 lbs. quand le terrain est raboteux. Cette expérience a été faite au moyen d'une romaine, et M. Beauchemin est prêt à donner des preuves de la vérité de ses assertions.  
Sorel, 8 Juillet 1870.—jno.

Le Constitutionnel, le Courrier de St. Hyacinthe et le Canadien sont priés de reproduire jusqu'à nouvel ordre.  
M. BEAUCHEMIN.

COUR DE DIVORCE.—Nous doutons de la nécessité d'un établissement de cette nature pour la Puisseance, et nous espérons fortement que rien de ce qui pourrait lui ressembler ne sera introduit sans que le peuple ait exprimé, par la voie de la presse et de ses représentants, qu'il n'y est pas opposé. Nous croyons qu'il faut soumettre des nouveautés de ce genre à l'épreuve avant que de les adopter, afin que leur utilité puisse être à jamais durable, de même que le grand Remède *Shoshonees* pour la Constipation, les Affections du Foie, etc. A vendre par tous les Pharmaciens.

S. Lapalme, NOTAIRE. RUE AUGUSTA.—SOREL. Sorel, 10 Mars 1869.—ua

Joseph Mathieu, HUISSIER DU SHERIF, ET AGENT COLLECTEUR. SOREL, DISTRICT DE RICHELIEU. Sorel, 10 Mars, 1869.—ua.

B. MONCEON, Notaire Public. Bureau en face du Marché. Au magasin de M. Cyrille Mongeon, SOREL. Sorel, 16 Octobre 1869.—1an.

J. A. E. GENEUREUX, HUISSIER ET AGENT COLLECTEUR. Bureau à Be thier (Ville). J. A. E. GENEUREUX. 22 Fév. 1868.—1an.

L. E. D. DARCY, NOTAIRE. Et Agents d'affaires, ST. ZEPHIRIN DE COURVAL

J. B. L. PRECOURST ET L. P. P. CARDIN NOTAIRES. RUE PHIPPS—SOREL.

On trouvera constamment à leur bureau ARGENT A PRETER, SUR BILLET PROMISSOIRE, OBLIGATIONS, TRANSPORTS DE CREAN CE, ETC., ETC.

A vendrons à acheter Aux meilleures conditions possibles Or, Argent monnayé, Billets de Banque, Chèques, Greenbacks, Lettres de change sur New-York ou ailleurs.

Ces MM., comme par le passé prendront tous ordres pour vente d'immeubles, collection de comptes, ventes, loyers, etc., etc. L. P. P. CARDIN est agent pour Sorel, et les environs, de l'Assurance Anglaise ayant nom Queen Fire and Life Assurance Company, dont le capital est de deux millions sterling. Sorel, 9 Janvier 1869—1an

A VENDRE. 500 livres de CIERGES de tous les nos. depuis 8, 10, 12, 16, et 20. A \$0.60 etc. la livre. Par WILLIAM KELLY, Sorel, 6 Avril 1870.—je ;

BARTHE ET BRASSARD AVOCATS Bureau, Rue du Roi, SOREL. BUREAU DE LA "GAZETTE DE SOREL." M. Brassard suivra régulièrement les Circuits de St. François du Lac et de Drummondville. Sorel, 21 Octobre 1868

A VENDRE. Un grand poele a charbon, en bon ordre. S'adresser au Bureau de La Gazette.—jno

Argent a preter. Argent à prêter au Bureau de la Société Permanente de Construction de St. François du Lac, à des conditions très-faciles, en fournissant de bonnes garanties hypothécaires. S'adresser à V. GLADU, Notaire. Sec. Trés. de la Société St. François du Lac, 18 Août 1868.—jno

Adresses d'Affaires. Cartier & Guevremont, Notaires Publics. Bureau : — RUE DU ROI. Presqu'en face du magasin de Frs. Labelle SOREL, P. Q. I. E. D. Cartier, P. Guévremont Sorel, 25 Septembre 1869.—Jan.

Argent a preter ! A des conditions avantageuses sur hypothèques. S'adresser à H. St. LOUIS, N. P., Sorel. Sorel, 3 Juin 1870.—dm

BRASSERIE DE SOREL. On trouvera constamment à la Brasserie de Sorel, maintenant la propriété des soussignés sous le nom de "C. LaBelle & Cie", une grande quantité de bière et de porter de première qualité, en tonnes, ou en barils de 60-30-20-15-10-5 gallons, et en bouteilles, ainsi que toutes espèces de sirops, tels que sirop de citron, gingembre, etc., etc., bière de gingembre, cidre, etc., etc.

Tout ordre de la campagne ou d'ailleurs adressé à nos agents, ci-après nommés, seront promptement servis. Les familles de la Ville de Sorel, magasins, Bateaux à vapeur, Hôtels, etc., etc., seront servis à domicile suivant leurs désirs. La vente de la bière et autres effets de l'établissement sera faite pour argent comptant, excepté que d'autres arrangements soient pris avec les propriétaires. MM. L. G. Authier et L. Chênevert agissent comme nos agents pour la vente de la bière ou achats de grains réception d'ordres pour envois, collection de comptes et autres affaires concernant l'établissement. J. B. L. PRECOURST - C. LABELLE. Sorel, 2 Septembre 1868. 1an

COUR TRAITÉ SUR L'ART EPISTOLAIRE (sixième édition), Par un canadien. A vendro à la librairie de La Gazette et chez MM. Beauchemin et Valois, Montréal, et Léger et Brousseau, Québec. Prix 5s la doz., et 6d. pièce.

G. I. BARTHE, SYNDIC OFFICIEL. SOREL P. Q.

CRINOÛNE !! En Gros et en détail. Le soussigné a été nommé agent pour la vente des Crinoûnes de la manufacture de J. F. Bureau, des Trois-Rivières. Les crinoûnes seront vendues à 10 pour cent meilleur marché que partout ailleurs.

AUSSI : 400 Habillements d'Hommes, de toute grandeur et de meilleure qualité à vendre à bon marché. Wm. KELLY, En face du Marché.—SOREL. Sorel, 20 Avril 1870.—3m.

Nouvelle Grocerie DE JOHN MULLEN, Dans le Magasin autrefois occupé par WM. McCALLIAN, RUE DE LA REINE. Le soussigné a l'honneur d'annoncer au public de Sorel et des campagnes environnantes qu'il vient d'ouvrir un magasin de Groceries, Liqueurs, Fleur, Provisions, etc., et il espère que, vu la modicité de ses prix et la pratique qu'il a dans le commerce, il aura une part du patronage des gens de la ville et des campagnes. Son magasin sera toujours assorti de ce qu'il y a de mieux et les gens qui lui feront une visite auront lieu d'être satisfaits. JOHN MULLEN. Sorel, 11 Mai 1870.—3m.

75,000 SACS DE PAPIER De toutes grandeurs et de toutes qualités à vendre à la LIBRAIRIE DE LA GAZETTE DE SOREL, Au MEME PRIX qu'à Montréal.

Les marchands doivent remarquer que, vu la grande quantité de ces sacs que nous avons en mains, nous sommes en état de les leur vendre à meilleur marché qu'ils ne leur obtiendraient en achetant le papier et en les faisant eux-mêmes. Sorel, 25 mai 1870.

UNION HOTEL. Félix Lapointe, Propriétaire, Près du Marché. EDWARD O'HEIR, Marchandises sèches et grand assortiment de Hardes faites. Rue du Roi en ace du magasin de M. François Labelle.

Venant de Constantinople. Arrivera aussitôt que a navigation sera ouverte. Réjouissez-vous, Mesdames et Messieurs, de cette heureuse nouvelle. Sorel, 9 Avril 1870.—6m.

Royal Victoria Hotel. Le Soussigné informe respectueusement ses amis et le public en général qu'il a loué de nouveau, pour un terme de cinq ans, l'établissement qu'il occupe actuellement comme hôtel depuis longtemps. M. Morgan s'est obligé d'y faire de grandes améliorations et de le remettre presque à neuf. De son côté le Soussigné va décorer tout l'intérieur et renouveler la plus grande partie du ménage. Il espère qu'il aura à l'avenir le même encouragement qu'il a eu par le passé. Il profite de cette circonstance pour offrir ses plus sincères remerciements à ceux qui ont bien voulu l'encourager. HUBERT PICHE. Sorel, 14 Mars 1870.—1an.

Hubert Drolet, CARROSSIER. Tout en remerciant ses pratiques pour l'encouragement qu'il lui a jusqu'aujourd'hui, prend la liberté d'informer ses amis et le public en général, que malgré le déplorable incendie qu'il a éprouvé, il continuera d'avoir une variété de VOITURES POUR TOUTES LES SAISONS avec COUVERTURES, SOUFFLET, WAGONS, etc., etc., des mieux finies et d'après les modèles les plus élégants et les plus nouveaux. Il a pris et fait des arrangements pour satisfaire toutes ses pratiques, et il espère que l'encouragement du public et de ses amis ne lui fera pas défaut. Il fera aussi toutes espèces de voitures à ordre et suivant le goût des personnes qui les demanderont. Le tout à des prix modérés, et comme toujours aux conditions les plus libérales. SI VOUS AVEZ BESOIN DE BONNES VOITURES, N'OUBLIEZ PAS L'ANCIENNE BOUTIQUE DE HUBERT DROLET. Sorel, 3 Janvier 1868.

MODE D'ETE. POUR 1870. Enseigno Place MOUTON Noir, Sorel.

A. BOUCHER, Tailleur, Sorel. Je certifie par les présentes que j'ai connu Mme Mary Ann Doughty pendant ces quinze dernières années ; c'est une femme honnête et digne de foi. Je l'ai connue avant, pendant et après sa maladie ; et je tiens son certificat pour vrai dans toutes ses parties. Je sais que lors de sa maladie son état a été déclaré désespéré, et je sais aussi que depuis son retour à la santé, elle a toujours attribué sa guérison au Remède Shoshonec. Qu'elles que soient les propriétés médicales de cette médecine, ce qui est certain, c'est que dans le cas de cette femme son effet a été presque miraculeux. A. F. WOOD, J. P. 22 Juin 1870.—ua

F O R G E. Augustin Portelance, RUE CHARLOTTE—SOREL. Là où l'on se procure le meilleur ouvrage à Sorel à des prix modérés et à des conditions libérales. Ainsi que du Charbon de première qualité. Du fer de toutes espèces ainsi que de l'acier. On trouvera aussi des roues de voitures et plusieurs proportions. Le soussigné tout en remerciant le public de Sorel et des environs pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, annonce que sa Forge est maintenant bien montée pour faire tout espèce d'ouvrage en o

à meilleure qualité, Ferrures pour bateaux à vapeur, Moulins, et tout ce qui est nécessaire aux bâtiments et en général, tout espèce d'ouvrage de fer garantis de meilleure qualité possible. Il se flatte de pouvoir mériter une large part du patronage public. Augustin Portelance. Sorel, 15 Octobre 1862—a

Arrêtez et Voyez. On trouvera ci-dessous un témoignage constatant une des guérisons étonnantes que le Grand Remède Indien a opérées en Canada. Ces faits rigoureux, indéfectibles et incontestables suffisent pour convaincre le plus incrédule que le Grand Remède Médical depuis si longtemps désiré est maintenant le Grand Remède Shoshonec ! pour les maux de Gorge, Poumons, Foies, Organes digestifs, Vessie, &c., aussi bien que pour la Scrofule, les maladies de la peau, les Humeurs, et tous les maux provenant de l'impureté du sang. Nous disons hardiment que ce Grand Remède n'a JAMAIS ETE EGALÉ. Y eut-il jamais un guérison comparable à celle de Wilson Storms, de Brighton, C. O., de la consomption ; ou à celle d'Ambrose Wood, de Conseccon, C. O., de la dyspepsie et d'une maladie des foies ; ou à celle de John Hoseny, de Napanec, C. O., de rhumatismes qui l'avaient réduit à ne marcher pendant des années qu'à l'aide de béquilles, en dépit des soins des meilleurs médecins ? Et nous pourrions mentionner une foule de cas semblables si nous avions de l'espace. Allez à la Pharmacie et demandez une circulaire des certificats incontestables accordés au Remède et aux Pilules Shoshonecs, et l'on vous satisfiera. Prix du Rem. en grande bouteille...\$1.00 A vendre par tous les Droguistes et Pharmaciens. DR. BRUNEAU, Agent pour Sorel. Madoc, comté de Hastings, P. Q., le 9 Février 1869. Je certifie que, pendant l'hiver de 1866, j'ai eu maïs d'une fièvre dans le chevillon du pied, laquelle s'étendit graduellement aux genoux et aux hanches, de telle sorte que je devins faible au point de ne pouvoir plus marcher, et que je fus obligé de demeurer assise sur une chaise. Durant deux années environ, alors que cette faiblesse se faisait sentir, et plus tard, je demandai l'avis de médecins, que j'employai en différents temps au nombre de trois, et je me servis de médecines de différentes sortes prescrites par des amis, mais sans résultat aucun. J'allai du pis en pis jusqu'à l'été de 1868 ; à cette époque je fus porté à faire usage du grand Remède Shoshonec par la lecture des guérisons que ce composé médical produisait. J'avais déjà commencé à m'apercevoir que mes mains perdaient de leur force ; et de fait je devenais de jour en jour de plus en plus faible. J'ai pris deux bouteilles du Remède Shoshonec et deux boîtes des pilules du même nom, et la santé m'est entièrement revenue. Je ne m'attendais pas à devenir jamais mieux, et je n'avais employé cette médecine que pour en faire l'essai. Le fait de ma guérison est connu de toutes mes voisines et amies et à tout ceux qui souffrent comme je souffrais moi-même, je n'ai qu'à dire : Essayez le remède Shoshonec ; je crois qu'il vous guérira. MARY ANN DOUGHTY. Assermentée d'avant moi à Madoc, comté de Hastings, le neuf février 1869. A. F. WOOD, J. P., ETC.

COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE NORTH BRITISH AND MERCANTILE ETABLIE EN 1809. CAPITAL SOUSCRIT.....\$10,000,000 FONDS ACCUMULES.....\$12,500,000 REVENU ANNUEL.....\$ 4,000,000

Bureau Principal pour le Canada : Montréal, coin des rues ST. FRANÇOIS-XAVIER & HOPITAL MacDougall et Davidson, AGENTS GENERAUX

Le soussigné ayant été nommé agent de cette compagnie établie depuis soixante ans et si bien connue à Sorel, demande avec confiance sa part d'encouragement dans cette branche. Les grands avantages qu'offre cette compagnie sont : Une grande accumulation de fonds comme garantie de l'accomplissement de ses obligations ; Des taux modérés et proportionnés à la nature du risque ; De la libéralité dans le règlement des pertes, et U. Prompt paiement. H St. LOUIS, NOTAIRE, Agent pour Sorel. Sorel, 11 Août 1869.

COMPAGNIE D'ASSURANCE "ROYAL" CAPITAL.....£2,000,000 Strg. Cette assurance est une des plus grande, et elle s'est toujours distinguée par la manière prompte et libérale avec laquelle elle s'est acquittée de ses obligations.

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE FIRE AND LIFE INSURANCE COMPANY. Capital.....£2,000,000 Strg. Ceux qui désirent s'assurer à l'une ou l'autre de ces assurances, pourront le faire en s'adressant au soussigné, et ce à un taux aussi bas qu'il est possible à toute autre compagnie de la faire. JAMES MORGAN. Sorel 17 Mai 1865

W. LUNN, BOULANGER CONFISEUR ET EPICIER EN GROS ET EN DETAIL RUE DU ROI, SOREL. SOUVENEZ-VOUS DU MAGASIN ACHALANDE Sorel 23 janvier 1862—12 avril 69.

Etablie en 1832. LA Salsepareille DE BRISTOL En grande Bouteille d'une quart le.

Le Grand Purificateur du Sang L'usage en est surtout recommandé pendant le printemps et l'été. Quand le sang est épais la circulation gênée, et les humeurs du corps rendues malsaines par les lourdes et grasses secrétions des mois d'hiver. Ce débarrasser, inoffensif quoiqu'il nettoie toutes les parties du système, et doit être employé tous les jours comme Boisson de Régime. par tous ceux qui sont malades, ou qui veulent prévenir la maladie. C'est la seule préparation naturelle et simple pour la guérison durable de cas les plus dangereux et les plus enracinés de Scrofules ou Mal du Foie, de plaies anciennes, de Boutons, de Tumeurs, d'Abscess, d'Ulécères, et de toutes sortes d'Éruptions Scabiennes. C'est aussi un remède sûr et infaillible pour la Goutte, l'Impétigo, les Dartres, la Teigne, le Scorbout, la Syphilis ou Mal Vénéricien, les Tumeurs et les Affections Névralgiques, la Détérioration Nerveuse et Générale du Système, la perte de l'Appétit, la Langueur, les Etourdissements, et toutes les Affections du Cerveau, les Fièvres intermittentes, les Fièvres Bilieuses, les Frissons, la Fièvre lente, et la Jaunisse

Garantie la plus puissante et la plus pur Préparation de VÉRITABLE SALSEPAREILLE DE HONDURAS qui soit mise en vente. C'est le meilleur, et, en réalité, le seul remède sûr et infaillible pour la guérison de toutes les maladies résultant d'un état vicié ou impur du sang, ou de l'usage excessif du Mercure. Les malades peuvent demeurer assurés qu'il n'y a pas la moindre parcelle de substance MINÉRALE MERCURIELLE, ou autre substance vénéneuse dans ce remède. Il est parfaitement inoffensif, et peut être administré aux personnes qui sont arrivées au dernier degré d'affaiblissement et de maladie, et aux enfants les plus jeunes, sans leur faire le moindre mal. On trouve des indications détaillées sur la manière de prendre ce précieux remède au jour de chaque bouteille. DEVINS & BOLTON, HENRY, SIMPSON & Co., Montréal, agents pour le Canada et en vente chez tous les pharmaciens accrédités. Sorel 1 Mai 1867.

Vérités importantes ! PILULES VEGETALES

DE BRISTOL ELLES NE CONTIENNENT NI CALOMEL, NI AUCUNE AUTRE SUBSTANCE MINÉRALE. Un foie sain, Une digestion vigoureuse, Un bon appétit, sont Quelques-uns des bienfaits dérivés d'un régime DE PILULES VEGETALES DE BRISTOL. Une cure certaine pour les maux d'entrailles, Un grand remède pour les voies urinaires, Un puissant tonique pour l'estomac, Sont des propriétés qui se trouvent dans LES PILULES VEGETALES DE BRISTOL. Une médecine qui ne dégoûte pas, Une purgation qui n'affaiblit pas, Un agent qui rend plus sain, Sont quelques-unes des vertus possédées par LES PILULES VEGETALES DE BRISTOL. Une médecine sûre pour les femmes, Un correctif certain de leurs dérangements, Un remède complet de leurs irrégularités, Sont des effets infaillibles d'un régime DE PILULES VEGETALES DE BRISTOL. Un teint clair, Une peau unie et Une haleine fraîche sont Les résultats certains de ce meilleur des agents LES PILULES VEGETALES DE BRISTOL. Dans toutes les maladies de nature acrofulence, ulcéreuses ou syphilitique, dans toutes celles provenant d'un sang dénaturé et vicié par l'usage du fer, du mercure ou de tout autre minéral, LA SALSEPAREILLE DE BRISTOL doit être employée de concert avec les PILULES. Les malades peuvent compter que, s'ils les emploient ensemble, comme il est indiqué sur l'emballage, aucune maladie ne peut résister longtemps aux pouvoirs combinés de recherche et de nettoyage de ces deux GRANDES REMÈDES.

ST. LAWRENCE Classical & Commercial School ESTABLISHED IN 1863. EDWARD C. ALLEN Proprietor and Master. Sorel, Sept 15th 1868

La Gazette de Sorel Journal Bi-Hebdomadaire, publié le MERCREDI ET SAMEDI de chaque semaine.

TAUX DE L'ABONNEMENT Pour douze mois, si payé en s'abonnant.....\$2.00 Pour six mois, do do 1.00 CEUX QUI NE PAYENT PAS D'AVANCE 12 mois.....\$2.50 6 mois.....1.25

Les annonces sont taxées sur type BRISTOL. Le 1er insertion, par ligne.....\$2.00 Les insertions subséquentes par lignes.....\$1.00 Une annonce d'une colonne avec condition, pour l'année.....\$50.00 Une annonce d'une colonne avec condition, pour 6 mois.....\$30.00 Une annonce d'une colonne avec condition, pour 3 mois.....\$18.00 Adresse d'affaire de 3 à 5 lignes par an.....\$4.00 Toute annonce sans condition, sera insérée jusqu'à contre-ordre, — à 8 cts. et 2 cts.—la ligne. Et tout ordre pour discontinuer une annonce doit être fait par écrit. On accordera aux pratiques une diminution libérale. G I BARTHE, Propriétaire. Sorel, 13 août 1867